

Appel à demandes pour des projets de partenariats

Programme – Changement climatique et droits à la communication

Lancement de l'appel : 20 avril 2024

Date limite de dépôt des propositions 31 mai 2024



Reporters environnementaux autochtones dans le département de Putumayo, Colombie. Photo offerte gracieusement par : Grupo Comunicarte/WACC

[La WACC](#) recherche des partenaires de la société civile dans les pays de la liste du CADⁱ en Afrique, en Amérique latine (en particulier en Bolivie et au Venezuela) et au Moyen-Orient, intéressés par la mise en œuvre de projets d'une durée d'un an :

- a. Permettre aux communautés locales d'utiliser les connaissances écologiques traditionnelles (CET) pour renforcer les stratégies locales d'atténuation du changement climatique et renforcer leurs capacités en la matière ; et/ou
- b. Soutenir le développement de réseaux de journalistes environnementaux citoyens et/ou de reporters de base engagés dans le journalisme local "constructif"ⁱⁱ, en particulier ceux qui s'efforcent de sensibiliser le public aux questions environnementales, aux connaissances locales et traditionnelles, et à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets.

Il s'agit d'un appel très compétitif. La WACC ne soutiendra que **trois (4) projets** au maximum dans le cadre de cet appel : un (1) en Afrique, un (1) au Moyen-Orient et deux en Amérique latine (un (1) en Bolivie et un (1) au Venezuela). La date limite de candidature est

le 31 mai 2024. Les décisions seront annoncées à la fin du mois de juin 2024. Les **projets sélectionnés doivent être prêts à démarrer en juillet 2024.**

Si elle est sélectionnée, la WACC contribuera au budget du projet à hauteur de 10 000 euros. Les organisations sélectionnées sont libres de chercher un financement supplémentaire pour compléter la contribution de la WACC si elles le souhaitent, mais ce n'est pas obligatoire.

De façon générale, les projets soutenus sous ce thème s'alignent avec l'ODD 16 – Paix, justice et institutions efficaces; et l'ODD 13 – Lutte contre le changement climatique, et les objectifs des Accords de Paris.

Dans le cadre de leur partenariat avec la WACC, en plus d'obtenir de l'appui pour la mise en œuvre d'un projet d'un an, les partenaires seront admissibles à recevoir les formes de soutien suivantes :

- Occasion de participer à une rencontre de partage des connaissances organisée par la WACC sous le thème Développement durable et médias/communication (selon les restrictions de voyage);
- Occasion de recevoir une subvention de 600 EUR afin de sensibiliser le grand public au travail de votre organisation;
- Occasion de travailler avec d'autres partenaires de la WACC à une initiative conjointe visant à repérer et à présenter les meilleures pratiques en matière de changement climatique, de droits à la communication et de développement durable, en prenant part à une conférence nationale, régionale ou internationale (selon les restrictions de voyage); et/ou
- Occasion d'avoir accès au matériel ressource sur les droits à la communication et sur les liens existant entre la communication et le développement durable via *Many Voices One World*, le forum virtuel de la WACC destiné à ses partenaires de projets.

Contexte

Un rapport de 2018 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat des Nations Unies (GIEC)ⁱⁱⁱ sur les conséquences du réchauffement planétaire souligne le risque réel de catastrophe environnementale à moyen terme, à moins que les sociétés du monde entier ne transforment radicalement leurs modes de vie. Le rapport fait notamment référence aux risques de sécheresses plus fréquentes, de l'élévation du niveau de la mer, et des pertes sur le plan de la biodiversité.

Puisque le changement climatique exacerbe les inégalités existantes entre et au sein des communautés, il touche de façon disproportionnée les communautés marginalisées et isolées, particulièrement chez celles dont le mode de vie est directement lié à la nature et qui dépendent des savoirs locaux et traditionnels pour assurer leur subsistance et leur survie.

- Le changement climatique est sur le point d'empirer la situation pour les agriculteurs de subsistance, suivant les modifications liées au climat et aux zones agricoles, aux modèles de production découlant des températures plus élevées, et aux modèles de précipitations plus extrêmes et imprévisibles, autant de facteurs qui menacent les cultures et la sécurité alimentaire.
- La pauvreté et l'inégalité ne feront que s'accroître en raison du changement climatique parce que les groupes désavantagés n'ont pas la capacité de s'adapter ou les ressources leur permettant de traiter des effets des inondations ou des sécheresses extrêmes qui pourraient causer leur déplacement ou modifier leur mode de vie.
- Les pays en développement éprouvent déjà des difficultés résultant de l'absence d'infrastructures et d'accès aux ressources technologiques et financières, parmi bon nombre de préoccupations qui mineront leur capacité à s'adapter.
- Il est largement reconnu que les femmes sont touchées de façon disproportionnée par le changement climatique. Dans plusieurs pays en développement, la division du travail fondée sur le genre, l'accès restreint aux terres, au capital et aux technologies ainsi que l'accès limité aux sphères où se prennent les décisions politiques, ont empêché les femmes de jouer un rôle plein et entier quand il s'agit de s'attaquer au changement climatique et à d'autres défis environnementaux.
- Alors que le changement climatique s'intensifie, plusieurs communautés subiront des pertes et dommages puisque certaines des conséquences climatiques seront trop sérieuses pour que ces communautés arrivent à s'y adapter. Plusieurs d'entre elles seront obligées de se déplacer alors qu'elles seront exposées aux effets du changement climatique, des niveaux de la mer croissants, des sécheresses ou des précipitations extrêmes, tous des éléments qui deviendront la norme selon les prévisions actuelles. Les petits États insulaires en développement (PEID) sont particulièrement vulnérables aux déplacements causés par le climat et ils sont en première ligne face aux effets du changement climatique.

La WACC estime qu'il existe un lien étroit entre la communication et les questions environnementales, y compris le changement climatique. En tant qu'humanité, notre réponse collective aux nombreuses menaces que fait peser le changement climatique dépend en partie de la mesure dans laquelle les questions liées au climat reçoivent l'attention du public. Ceci s'avère particulièrement quant au contenu médiatique pouvant avoir des répercussions sur la mobilisation publique et les changements aux politiques. En outre, considérant que les effets du changement climatique ont des conséquences disproportionnées sur les personnes et les communautés en situation de vulnérabilité, la WACC croit qu'il est essentiel d'habiliter ces communautés à raconter leurs histoires, à s'organiser pour le changement et à faire valoir leurs propres solutions à la crise du climat.

Pourquoi les savoirs traditionnels en écologie?

Selon l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, les savoirs traditionnels sont « un ensemble vivant de connaissances qui sont élaborées, préservées et transmises d'une génération à l'autre au sein d'une communauté et qui font souvent partie intégrante de son identité culturelle ou spirituelle¹ ». Ainsi, le savoir autochtone est lié à une seule culture ou société, acquis après des années d'expériences communautaires par essais et erreurs.

¹Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, Dossier d'information n° 1, *Savoirs traditionnels et propriété intellectuelle*, https://www.wipo.int/edocs/pubdocs/fr/wipo_pub_tk_1.pdf

Il est largement convenu que le savoir traditionnel représente une manière alternative de penser, qui a évolué au fil de temps pour aider les communautés traditionnelles, souvent autochtones, à préserver leurs vies et leurs moyens de subsistance. Aujourd'hui, ce constat s'applique spécialement aux effets du changement climatique puisque l'intégration du savoir traditionnel aux connaissances scientifiques peut améliorer la capacité d'adaptation des communautés. Plusieurs territoires autochtones sont situés dans des régions où l'on prévoit que les effets du réchauffement planétaire surviendront très tôt et qu'ils seront dramatiques. Depuis des siècles, les femmes et les hommes autochtones ont appris l'art de l'adaptation au changement. Ces connaissances et compétences peuvent aider les générations actuelles sur le plan des techniques nécessaires pour s'adapter et survivre.

Au cours des dernières années, le cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et l'Accord de Paris ont aussi reconnu l'importance des savoirs traditionnels et autochtones dans le contexte de bâtir la résilience face au changement climatique.

Pour que l'information et les connaissances relatives au changement climatique soient comprises, reconnues comme fiables et absorbées par les communautés, les activistes locaux doivent communiquer en utilisant un langage, des métaphores et des analogies appropriés. Pour ce faire, ils doivent : utiliser une approche narrative pour transmettre les histoires; rendre les récits saisissants par des présentations visuelles et des scénarios expérientiels; offrir de l'information scientifique équilibrée, livrée par des messagers de confiance au sein des communautés. On doit aussi se centrer sur les mécanismes d'adaptation, qui impliquent l'acceptation du changement et des pertes, plutôt que la résistance.

Une telle approche s'aligne avec deux des principaux aspects de l'ODD 13, soit de renforcer la résilience et la capacité d'adaptation des pays face aux aléas et catastrophes climatiques ainsi qu'améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets, la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide. Elle répond également au besoin de favoriser la participation de tous et toutes, partout au monde, dans l'espoir de limiter et de contribuer à prévenir les changements climatiques planétaires.

Les résultats immédiats devaient inclure :

- Renforcement des capacités chez les organisations autochtones/agricoles en termes de documentation et de partage des meilleures pratiques liées au savoir écologique traditionnel;
- Amélioration des réseaux de praticiens de la communication engagés dans l'atténuation du changement climatique, le savoir écologique traditionnel et les activités de gestion des ressources naturelles; et/ou
- Plus grande sensibilisation à l'égard du rôle que jouent le savoir écologique traditionnel et la communication dans l'amélioration de la gestion des ressources naturelle, à l'échelle locale, régionale et mondiale.

Pourquoi des réseaux de journalistes citoyens environnementaux?

La WACC croit qu'il est nécessaire de promouvoir et de renforcer une culture de protection environnementale menée par les individus dans les pays et les régions les plus touchés par le changement climatique. À ces fins, la WACC souhaite soutenir la création de réseaux de journalistes de la base intéressés à faire la promotion d'approches au développement

centrées sur les communautés, équilibrées sur le plan écologique et sensibles aux dimensions culturelles, à la fois dans leurs communautés locales et au-delà.

Le journalisme citoyen représente un moyen de communiquer parallèle aux médias traditionnels, qui est à la fois plus abordable et plus accessible. Plus précisément, le journalisme citoyen peut aider à habiliter les personnes et les communautés marginalisées et exclues afin qu'elles soient en mesure de faire valoir leurs causes et ainsi, de changer leur vie. En outre, le journalisme citoyen fournit aux médias d'information un mécanisme par lequel ils peuvent ajouter des voix indispensables dans le contexte d'un panorama médiatique de plus en plus fragmenté et polarisé, en mettant de l'avant « un dialogue engagé » : une volonté d'écouter ce que les autres ont à dire et leur manière de voir le monde. À cet égard, le journalisme citoyen peut mettre au défi le rôle habituel des médias d'information traditionnels et donner une voix publique aux communautés qui tentent d'influencer les décisions ou les changements aux politiques qui touchent directement leur bien-être.

Voici certains des moyens par lesquels les réseaux de journalistes citoyens peuvent contribuer au développement d'une culture de protection environnementale au sein de leurs communautés :

- Produire du contenu médiatique pertinent sur la scène locale à propos des enjeux environnementaux;
- Rehausser la sensibilisation sur les risques, les occasions et les défis liés aux questions environnementales;
- Disséminer les connaissances et les informations clés parmi de nouveaux auditoires;
- Créer des espaces de dialogue sur les enjeux environnementaux;
- Faire la promotion d'une approche centrée sur la personne quant à la résilience et à l'état de préparation;
- Jeter des ponts entre et dans les communautés touchées par la dégradation environnementale afin de favoriser la coopération; et
- Aider les communautés à s'organiser afin de répondre aux défis que pose la dégradation environnementale.

Les initiatives cherchant à établir ou à renforcer les réseaux de journalistes citoyens en utilisant soit les médias analogiques (p. ex. la radio communautaire^{iv}), soit les canaux numériques ou une combinaison des deux, sont invitées à faire une demande.

Que veut accomplir la WACC?

La WACC est engagée à renforcer les voix du public et la participation à la communication chez les personnes et les communautés pauvres, marginalisées, exclues et démunies, y compris les personnes et les communautés touchées par la crise climatique. Pour plus de renseignements sur l'engagement de la WACC à l'égard des droits à la communication, veuillez cliquer [ici](#).

La WACC est engagée envers l'égalité hommes-femmes et s'attend à ce que les projets démontrent une perspective de genre.

La WACC encourage les organisations qui font une demande à tenir compte des besoins des jeunes et des personnes handicapées.

Qui peut faire une demande?

Les organisations de la société civile provenant de pays faisant partie de la liste du CAD en Afrique, en Amérique latine (en particulier en Bolivie et au Venezuela) et au Moyen-Orient sont admissibles à demander du soutien. La WACC vérifiera la crédibilité et la réputation des organisations candidates. La WACC ne considérera qu'une demande à la fois d'une organisation donnée. La WACC n'accepte pas les demandes de la part d'individus ou d'institutions gouvernementales.

Ce que la WACC NE SOUTIENT PAS

- Les projets dont l'objectif premier est de générer des revenus
- Des demandes urgentes pour remplacer du matériel détruit
- Les programmes qui sont entièrement confessionnelles quant au contenu et aux efforts de diffusion
- Achat et/ou entretien de terres, bâtiments, bureaux et véhicules et dépenses récurrentes comme les coûts de location ou de services publics
- Coûts d'exploitation institutionnels comme le salaire du personnel régulier, les fonds de dotation ou les fonds renouvelables
- Le matériel servant uniquement à l'administration des bureaux
- Les projets en cours ayant débuté avant la demande de soutien
- Publications périodiques actuelles ou nouvelles
- Coût du temps d'antenne
- Indemnités quotidiennes (bien que le coût direct de la nourriture et de l'hébergement dans le cadre des activités du projet soit couvert)
- Remboursement de dette, fonds de réserve et amortissement
- Propositions soumises par des individus ne représentant pas une organisation admissible
- Propositions soumises par des instances gouvernementales
- Les demandes de projets antérieures ayant été approuvées mais présentant un bilan médiocre quant à la production de rapports
- Des demandes antérieurement refusées par la WACC
- Un budget total excédant 30 000 EUR

Comment faire une demande

1. Veuillez remplir le Formulaire de demande de projet. (voir le site Web de la WACC pour télécharger le formulaire).
2. Veuillez remplir le Modèle de budget (Veuillez n'utiliser que l'onglet « Monnaie locale »; n'entrez rien sous les onglets USD ou EUR). Si vous avez des difficultés avec le modèle de budget, utilisez votre propre format. (voir le site Web de la WACC pour télécharger le formulaire).
3. Veuillez fournir deux (2) lettres de référence de la part de deux individus représentant des organisations nationales ou internationales vérifiables (autres que la vôtre) qui sont familières avec votre organisation. On s'attend à ce que les lettres émettent des commentaires sur le travail passé de votre organisation et sur l'aptitude de votre organisation à entreprendre le projet proposé.
4. Veuillez envoyer votre demande à projects@waccglobal.org . Veuillez utiliser la ligne d'objet : Programme – Changement climatique et droits à la communication.
VEUILLEZ NE PAS ENVOYER LA DEMANDE À UNE AUTRE ADRESSE DE LA WACC.

Si votre organisation est sélectionnée, nous vous demanderons de fournir les documents suivants :

- a. Preuve d'enregistrement légal à titre d'organisation de la société civile sans but lucratif dans votre pays; et
- b. Le bilan financier le plus récent de votre organisation, préférablement vérifié.

À propos de la WACC

La [WACC](#) est une organisation internationale qui fait la promotion de la communication comme un droit humain fondamental, essentiel à la dignité des individus et à la communauté. La WACC œuvre avec tous ceux qui sont privés du droit de communiquer en raison de leur statut, de leur identité ou de leur sexe. Elle prône le plein accès à l'information et à la communication, et encourage l'ouverture et la diversité des médias. La WACC renforce les réseaux de communicateurs afin de faire progresser la paix, la compréhension et la justice. Pour en apprendre davantage sur l'engagement de la WACC à l'égard des droits à la communication, veuillez consulter le document [Guide pratique sur les droits à la communication](#).

ⁱ <https://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/DAC-List-of-ODA-Recipients-for-reporting-2024-25-flows.pdf>

ⁱⁱ <https://constructiveinstitute.org/why/>

ⁱⁱⁱ <https://www.ipcc.ch/sr15/>

ⁱⁱⁱ https://www.wipo.int/pressroom/en/briefs/tk_ip.html

^{iv} La radio communautaire utilise le pouvoir de la radio traditionnelle, mais le redéfinit en donnant une voix aux communautés vivant dans la pauvreté et autrement marginalisées. Il s'agit d'une plateforme où les gens ordinaires sont propriétaires et produisent le contenu qu'ils entendent à la radio. Bien que leurs émetteurs aient une portée géographique relativement faible, les stations de radio communautaire permettent aux communautés et aux personnes marginalisées et isolées d'exprimer leurs propres préoccupations et de chercher ensemble des solutions à leurs problèmes. La radio communautaire porte l'immense potentiel de soutenir les efforts des communautés locales visant à mettre de l'avant leurs propres réponses et solutions à la crise climatique.